

## Règlement du concours de poésie - Association AGES

### Thème d'écriture 2022 :

« Prendre le temps »

**Association porteuse :** « Agissons Grandissons Ensemble Solidaire » (AGES)

**Sous le haut-patronage** du Ministère chargé de l'Autonomie

**Partenaires :** « Stop à l'isolement », Cabinet b Ethics, Ehpads Grenelle Chemins d'Espérance, établissement scolaire Sainte-Élisabeth, Éditions Ramsay, « Le Verbe Poimer »

**Fondatrices :** Solenne Brugère et Delphine Dupré-Lévêque

**Parrain :** Filien ADMR

### Coordination du jury :

- M. Laurent Desvoux-D'Yrek, Professeur de français à Sainte-Élisabeth, 112, rue de Lourmel, 75015 Paris
- M. Eloi Pillet, Directeur de l'EHPAD Grenelle, Association « Chemins d'Espérance », 5 avenue Delecourt, 75015 Paris.

**Président d'honneur :** un auteur ou une autrice célèbre (à confirmer)

### Personnes invitées à participer :

Toute personne adulte habitant dans un établissement, dans un logement partagé ou accompagnée par un service à domicile.

**Concours ouvert :** du 12 février au 15 mai 2022 (mai : mois des Journées mondiales du soleil et de la liberté de la presse !).

**Résultats :** le lundi 27 juin 2022.

**Remise des prix (sous réserve) :** le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022. Remise des prix dont le prix « coup de cœur » au Ministère des Solidarités et de la Santé par les Ministres en charge des personnes âgées et en situation de handicap.

### Participation en 14 catégories :

Catégories	Individuel	Collectif (plusieurs résidentes et résidents)	Collectif et Inter- générationnel
EHPAD	x	x	x
Résidences : Autonomie Sénior Service	x	x	x
MAS, FAM et tout établissement accueillant des personnes handicapées	x	x	x
Habitats partagés	x	x	x
Services à domicile : SSIAD, SAAD, SPASAD et téléassistance,...	x		x

Toutes les habitantes et tous les habitants d'un même établissement peuvent participer à titre individuel. **Un seul poème par personne.**

### En plus du concours individuel :

Un établissement peut présenter **un poème collectif (plusieurs résidentes et résidents)**

Un établissement peut présenter un poème collectif intergénérationnel (avec des enfants ou de jeunes adultes - de 26 ans, bénévoles, services civiques).

## « Prendre le temps »

### 5 catégories de poèmes au choix

Tous les styles de poèmes sont autorisés dans les conditions suivantes :

- **Poèmes en vers pairs** (*octosyllabes, alexandrins...*) entre 12 et 22 vers
- **Sonnet régulier ou néo-classique** (*14 vers composant 2 quatrains et 2 tercets avec, pour les sonnets néo classiques, liberté possible dans le nombre de syllabes et le jeu des rimes*)
- **Haïku** (3 vers) **ou tanka** (5 vers) (*régulier 5/7/5 ou 5/7/5//7/7 avec une liberté possible dans le nombre de syllabes, étant rappelé que les images et impressions sonores sont privilégiées et que les rimes n’y sont pas nécessaires*)
- **Vers libres** (*entre 12 et 22 vers*)
- **Prose rythmée et imagée** (*entre 12 et 22 lignes*)

### Modalités pour l’envoi des poèmes

Précisez en début de courriel et après chaque poème terminé, relu et dactylographié :

- la catégorie (*individuelle, collective, intergénérationnelle*)
- le nom, le prénom, le lieu de vie de chaque participant et de chaque participante
- le courriel, l’adresse postale, le téléphone de la structure (*service ou établissement accompagnant*)

Poèmes à faire parvenir à l’adresse électronique **dans le corps du message ou en une pièce jointe sous word** :

[concourspoesie2022@gmail.com](mailto:concourspoesie2022@gmail.com)

**Droits** : **Les poèmes doivent être inédits.** Si de courtes citations sont intégrées, elles doivent être signalées par des guillemets (éventuellement la source est à indiquer en note accompagnant le poème original). Les auteurs et

autrices doivent manifester leur accord pour la cession de leurs droits à l’Association (**voir Formulaire en annexe**)

### Composition du Jury

#### Jury de pré-sélection :

- Des élèves de l’établissement scolaire Sainte-Élisabeth, Paris XV<sup>e</sup> et leurs enseignants et enseignantes.
- Des résidentes, résidents, des professionnels et des familles de l’Ehpad Grenelle Chemins d’Espérance de Grenelle, Paris XV<sup>e</sup>.

**Les membres du jury** se réuniront en présentiel 2 à 3 fois en fonction du nombre des poèmes reçus et des conditions sanitaires.

#### Membres du jury final :

- Président d’honneur (*demande en cours*)
- Des poètes et poétesses, auteurs, autrices, acteurs, actrices, des membres d’associations solidaires ou littéraires, des personnes de l’Ehpad et de l’établissement scolaire.

\*

#### Publication : Éditions RAMSAY

Publication des 60 meilleurs poèmes ; création chaque année, si enthousiasme et qualité sont au rendez-vous, d’un recueil.

Les éventuels bénéfices du livre seront reversés à l’association AGES afin de développer des projets d’expression artistique via « Stop à l’isolement » notamment.

Lecture de poèmes choisis par des personnalités et diffusion sur « Stop à l’isolement ».

**Bonne inspiration, bonne respiration poétique, bonne écriture et...prenez le temps !**